

Défi-Jonglage Départemental Supérieur 1 - 2"



- Le défi-jonglage est obligatoire pour accéder en Championnat Régional U14 et n'intervient qu'en cas d'égalité de points dans une poule de classement.

Le défi s'effectue sur 8 joueurs minimum.

La distribution des points se fera à égalité de joueurs (équipe A présente 11 joueurs et l'équipe B, 10 joueurs Le défi s'effectuera sur les 10 premiers joueurs inscrits sur la feuille de match).

Tous les joueurs doivent jongler, même sans opposant.

Une équipe présentant 7 joueurs, se verra pénaliser sur le 8ème joueur.

L'équipe possédant le plus de joueurs vainqueurs de leur défi (nombre de croix) sera déclarée gagnante.



Temps imparti : 1 mn 30 par objectif en alternance

Respect des numéros : le gardien N°1 est noté en numéro 1 sur la feuille de match

Important : les numéros des maillots correspondent au N° de la feuille de match .

L'équipe recevante jongle la 1ère.

En cas d'égalité, il sera procédé au total des jonglages des 8 meilleurs jongleurs par équipes.

L'équipe ayant le total le plus élevé sera déclaré vainqueur.

* En cas d'égalité :

1 / Total des 7 meilleurs jongleurs
2 / Total des 6 meilleurs jongleurs



Si tous les joueurs notés sur la feuille de match ont atteint les objectifs, le défi-jonglage est considéré "gagnant" pour les 2 équipes.

Règles de classement

1 - En cas d'égalité : entre 2 ou plusieurs équipes à la fin du championnat, celles-ci seront départagées par le nombre de défi-jonglage gagné sur l'ensemble des rencontres de la phase du championnat.

2 - Si l'égalité subsiste, le vainqueur du défi-jonglage entre les équipes concernées

Objectifs de la saison 2024 / 2025



	Phase 1 Brassage
Pied droit	30
Pied gauche	30
Alternés	30
Tête	

** Les objectifs sont à réaliser sans surface de rattrapage, avec obligation de poser le pied après chaque contact.*